



AVIS D'ANNULATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Pour la Déclaration de Projet emportant Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Seynod pour l'aménagement d'un Stand de Tir Ouvert évolutif sur le champ de tir militaire de Sacconges sur la commune d'Annecy (commune déléguée de Seynod)

Le préfet de la Haute-Savoie informe le public qu'il a décidé d'annuler la tenue d'une enquête publique au titre de la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité (DPMEC) du plan local d'urbanisme (PLU) de Seynod pour l'aménagement d'un stand de tir ouvert évolutif (STOe) sur le champ de tir militaire de Sacconges sur la commune nouvelle d'Annecy – territoire de la commune déléguée de Seynod.

L'enquête publique initialement prévue, conformément à l'article L.153-54 du Code de l'Urbanisme, du **lundi 04 septembre 2023 (9h00) au mercredi 20 septembre 2023 (16h00) n'aura pas lieu.**

Un avis d'information d'annulation de l'enquête publique sera affiché pendant toute la durée prévue initialement pour l'enquête publique dans les mêmes lieux que ceux prévus pour la tenue de l'enquête, à savoir :

- 1- au siège de l'enquête publique, à la mairie déléguée de Seynod, sise au 1 place de l'Hôtel de ville, Seynod, 74600 Annecy ;
- 2- au siège du Grand Annecy en tant que collectivité compétente, au 46 avenue des îles à Annecy ;
- 3- à la Direction Départementale des Territoires pour le compte de l'Etat qui porte cette procédure, au 15 rue Henry Bordeaux à Annecy ;
- 4- sur le site du projet, champ de tir militaire, route de Sacconges, 74600 Seynod – Annecy.

Cet avis sera aussi :

- publié au Dauphiné Libéré et l'Essor Savoyard, deux journaux locaux ;
- mis en ligne sur le site de la préfecture de Haute-Savoie, à l'adresse suivante :

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Publications/Actions-participatives/Enquetes-publiques-et-avis/>

Les arrêtés et avis d'ouverture et d'annulation de cette enquête publique seront également consultable pendant cette période sur ce site internet des services de l'État en Haute Savoie.

Le Préfet,



Yves LE BRETON